



✓ 5708

Montréal, le 03 janvier 2022

M. Adil Addakou



Objet: Inscription

Monsieur,

La présente lettre confirme votre admission à l'Institut Teccart selon les modalités suivantes :

Programme : 420.AA; *Informatique de gestion*
Sanction : *Diplôme d'Études Collégiales (DEC)*
Année scolaire : 2022-2025
Session de début : Hiver 2022
Date limite de début : 07 janvier 2022
Date de fin : 31 Août 2025
Nombre de sessions : 6
Formation : *Temps plein*
Durée totale : 3ans
Frais de scolarité : CAD 32 826\$ (6X5471\$)
Frais d'inscription reçus : CAD 250\$
Numéro établissement: O19359010205

Les frais de scolarité de la première session soit 5471\$ CAD, seront exigibles avant le début de la session.

À noter qu'en cas d'annulation, sans preuve du rejet de votre demande du visa d'étudiant étranger, l'institut Teccart se réserve le droit de retenir une partie de ces frais, en conformité avec la Loi de l'enseignement privé, tel que mentionné au contrat de services éducatifs que vous avez signé.

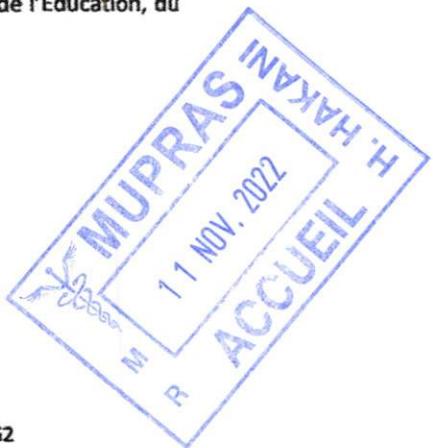
Nous vous rappelons, tel que mentionné sur le contrat de services éducatifs et formulaire d'inscription, que les cours et programmes sont offerts moyennant un nombre suffisant d'inscriptions.

Les coûts sont sujets à changement jusqu'à confirmation du taux de financement du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Espérant le tout à votre satisfaction,

Fiona Moisan
Service des admissions

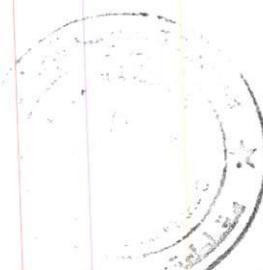
A handwritten signature in black ink, appearing to read "Fiona Moisan".



3 5708

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

ADDAKOU HASSAN
MLE 5708
08,Résidence le jardin ,Q, des hpx,apt27
Casablanca
CIN BE916992



Par la présente je déclare sur l'honneur que mon fils ADDAKOU ADIL est toujours
Célibataire et poursuit ses études au Canada .

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Signé: ADDAKOU HASSAN



CASABLANCA LE 16/05/2022

15502

